

# INSTRUCTIONS DE MONTAGE, D'UTILISATION ET DE MAINTENANCE

## Poste de relevage **KESSEL Minilift**

pour eaux grises (eaux sans matières fécales) et une installation hors sol ou à enterrer

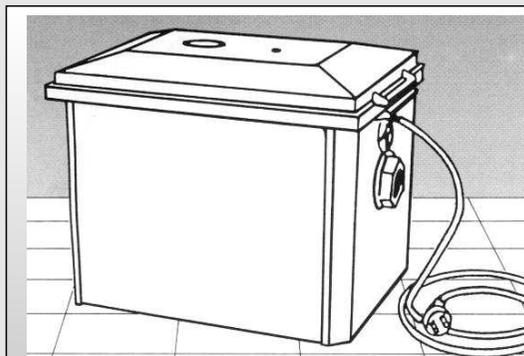


Fig. 28 560

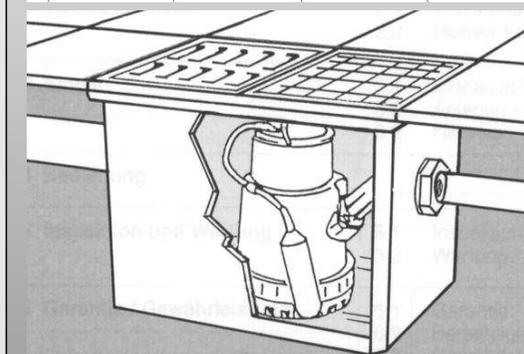


Fig. 28 570

N° de commande 28 560 / 28 570

### Avantages du produit

- Structure compacte
- Hauteur de refoulement de jusqu'à 6,5 m
- Fermeture rapide d'une seule main pour un emploi mobile de la pompe



L'installation     La mise en service     L'initiation  
de votre système a été effectuée par votre revendeur  
spécialisé :

Nom / signature

Date

Lieu

Cachet du revendeur spécialisé

 **KESSEL**

Version : 03/2015

Référence : 157-030

Sous réserve de modifications techniques

# Sommaire

<b>1. En général</b>	1.1	Utilisation .....	Page	27
	1.2	Description du système.....	Page	27
	1.2.1	Installation hors sol .....	Page	27
	1.2.2	Installation à enterrer .....	Page	27
<b>2. Domaine d'application</b>	2.1	Installation permanente .....	Page	28
	2.2	Emploi mobile de la pompe.....	Page	28
<b>3. Montage</b>	3.1	Pose dans la dalle de fondation/Installation à enterrer .....	Page	29
	3.2	Pose libre à l'abri du gel/Installation hors sol .....	Page	31
	3.3	Observation .....	Page	33
<b>4. Mise en service</b>	4.1	Données du système .....	Page	34
	4.2	Observation .....	Page	35
<b>5. Inspection et maintenance</b>	5.1	Inspection .....	Page	35
	5.2	Maintenance .....	Page	35
<b>6. Garantie</b>		.....	Page	35

# 1. En général

## 1.1 Utilisation

La norme DIN EN 12056 préconise que les eaux usées sans matières fécales, qui se produisent sous le niveau des plus hautes eaux et qui sont à évacuer continuellement, doivent être éliminées via un poste de relevage des eaux usées. Cette disposition s'applique aussi aux eaux usées se produisant sous le niveau de raccordement du canal.

## 1.2 Description du système

### 1.2.1 Installation hors sol

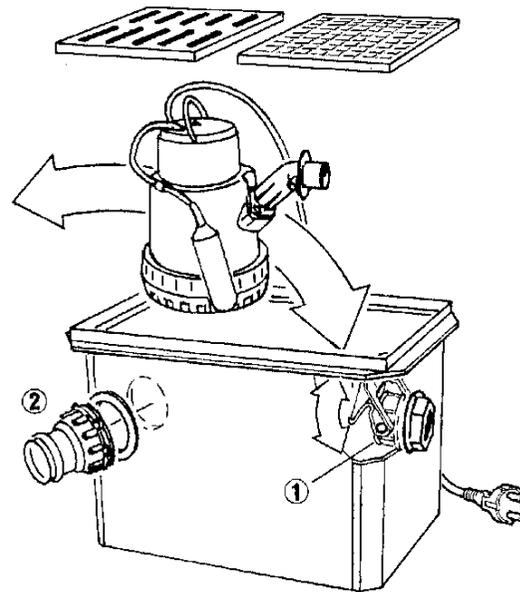
Le récipient en plastique est étanche aux odeurs et à l'eau et sa pose libre à l'abri du gel ne pose donc pas de problèmes.

La ventilation du système s'opère via un filtre à charbon activé intégré au recouvrement du système. Cette structure prévient les nuisances olfactives sans le lieu de mise en place du système.

La pose d'une conduite de purge d'air séparée jusqu'au-dessus du toit est possible – dans le respect des prescriptions.

L'installation du poste de relevage Kessel

*Minilift* est également possible ultérieurement pour l'écoulement des eaux d'emplacements éloignés d'une canalisation des eaux usées, p. ex, pour les lavabos, chambres d'amis ou l'assainissement dans le secteur hôtelier (installation ultérieure de salles d'eau).

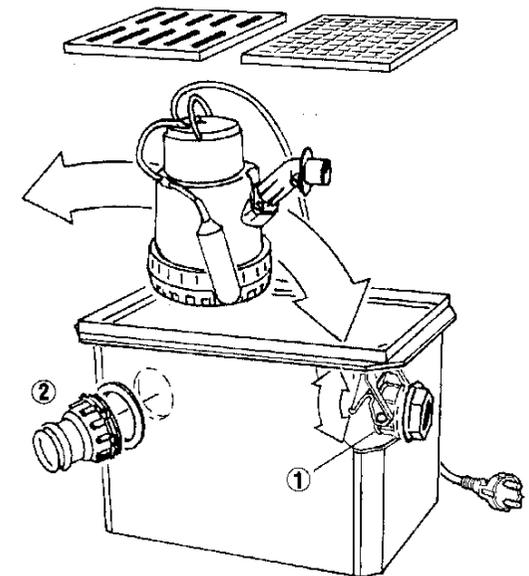


### 1.2.2 Installation à enterrer

Le poste de relevage KESSEL *Minilift* est composé d'un corps de base à couvercle et d'une grille. La fermeture rapide d'une seule main (1) permet de retirer la pompe pour les

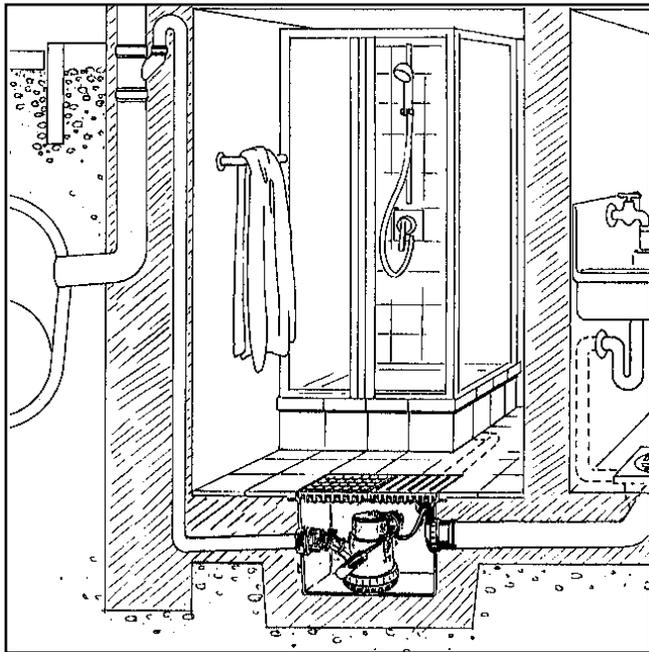
travaux de maintenance ou de l'emporter pour un emploi mobile.

Le raccordement de tuyaux d'évacuation supplémentaires au poste de relevage peut se faire grâce à l'ajout de tubulures d'admission latérales/de passages de tuyau à joint d'étanchéité (2) Une conduite de purge d'air séparée est uniquement imposée lors du remplacement de la grille par une plaque de protection. La rehausse KESSEL permet de réaliser des profondeurs d'installation sans gradations.



## 2. Domaine d'application

### 2.1.0 Installation permanente



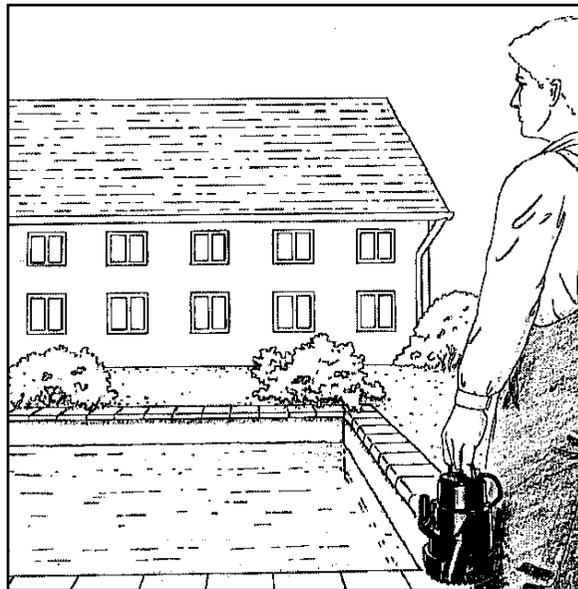
- Le poste de relevage KESSEL *Minilift* est uniquement approprié aux eaux grises, donc aux eaux usées sans matières fécales.
- Le système est entièrement réalisé en plastique. La pompe est pilotée via un interrupteur à flotteur.
- Approprié à un emploi avec des lave-linges ménagers courants.
- Le système est fourni avec un câble de 5 mètres.
- Température maximale des eaux grises :

50 °C en service continu

75 °C en service temporaire

Valeurs limites d'écoulement dans le réseau de canalisation publique : maximum 35 °C

- pH : minimum 6 - maximum 10
- inapproprié aux eaux usées contenant de la graisse



### 2.2 Emploi mobile de la pompe

- Il suffit de détacher la fermeture rapide de la pompe pour l'emploi mobile.
- La pompe fonctionne sans clapet antiretour lors d'un emploi mobile. Le vidage de la conduite de raccord. est garanti par conséquent.

- veiller, lors du remontage, à faire passer la fiche de connexion à travers le tuyau vide.

#### **OBSERVATION :**

il est possible de réduire la hauteur d'aspiration des eaux usées en retirant la cage d'aspiration de la pompe, fixée à la pompe avec 3 fermetures clipsées.

**Attention : Retirer la fiche de la prise au secteur avant d'enlever la cage d'aspiration de la pompe.**

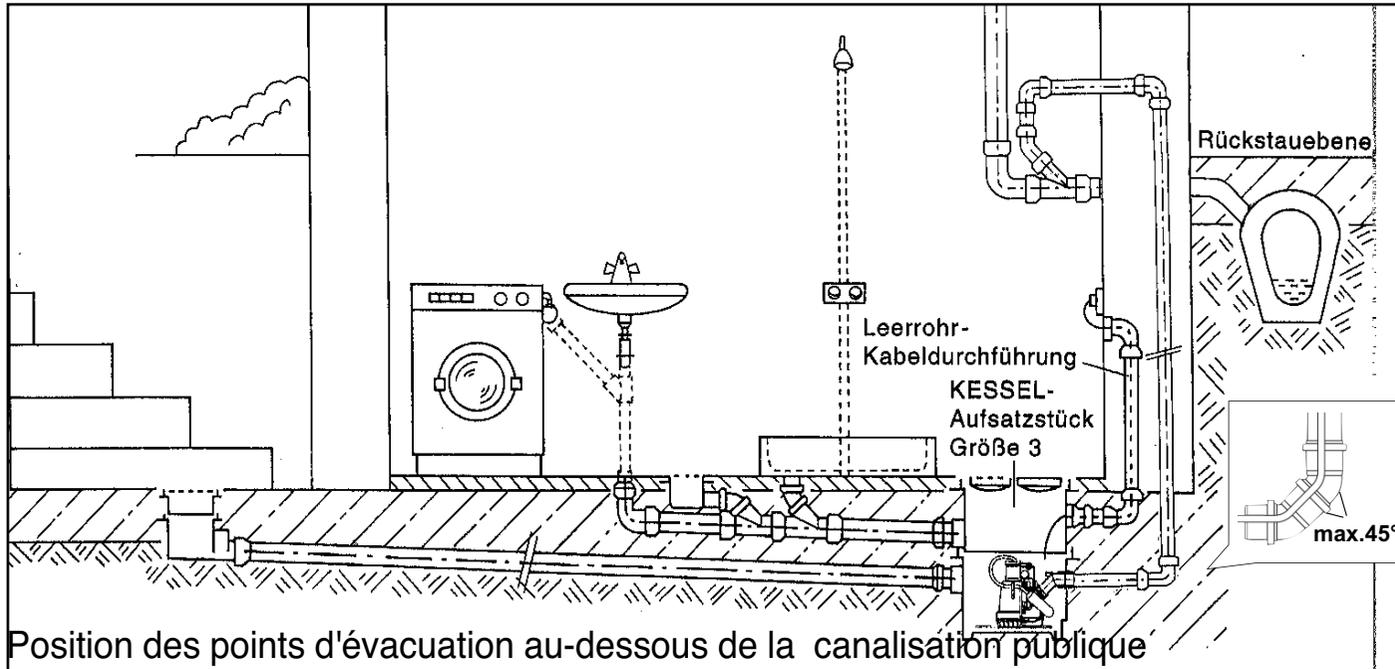
**- Prendre des précautions lors de tout emploi mobile :** L'utilisation des pompes dans les bassins, piscines et plans d'eau et leurs périmètres de sécurité est uniquement admissible si elles sont mises en place dans le respect de l'Article 49d de la directive 0100 de l'association allemande des ingénieurs électricien (VDE).

- **OBSERVATION** aux termes des directives applicables à l'électrotechnique en Autriche (ÖVE) : l'article 2022.1 stipule que les pompes destinées à une utilisation dans des bassins, piscines et plans d'eau équipés d'une conduite de raccordement fixe doivent être alimentées par un transformateur de séparation. Il est important, dans ce contexte, de ne jamais dépasser la tension nominale secondaire.

# 3. Montage

**La pose et le montage des équipements électriques sont réservés au domaine de compétence d'un électricien [électricien selon la directive 0105 de l'association allemande des ingénieurs électriciens (VDE)]**

## 3.1 Pose dans la dalle de fondation / Installation à enterrer



Procéder aux travaux de montage suivants avant de poser le corps de base dans la dalle de fondation :

1. Glisser le joint plat (8) par-dessus le filetage du manchon taraudé (6).
2. Emboîter l'embout en caoutchouc (9)

3. Glisser le manchon taraudé complété de l'intérieur à travers l'évidement existant.
4. Visser l'écrou hexagonal (7) sur le manchon taraudé (6).
5. Placer la pompe sur les rainures de guidage dans le manchon taraudé.

dage dans le fond du corps de base (1). Glisser la pompe dans le guidage vers le manchon taraudé en veillant à introduire le raccord (4) dans l'embout en caoutchouc (9) et à le fixer avec le verrouillage (5).

6. Monter le passage de tuyau à joint d'étanchéité d'un DN de 50 (fourni) pour faire passer le câble au niveau du corps. Pour de plus amples détails, voir les instructions de pose des entrées latérales.

**ATTENTION : veiller à ce que le câble posé ne gêne pas le fonctionnement du flotteur.**

7. Si nécessaire, monter les entrées latérales d'évacuation des eaux usées.
8. Placer le corps de base dans la dalle de fondation, puis raccorder le tuyau vide aux tubulures d'entrée d'un DN de 50, et relier les entrées latérales avec les tubulures d'admission. La fiche est uniquement appropriée à traverser des coudes d'au plus 45°.

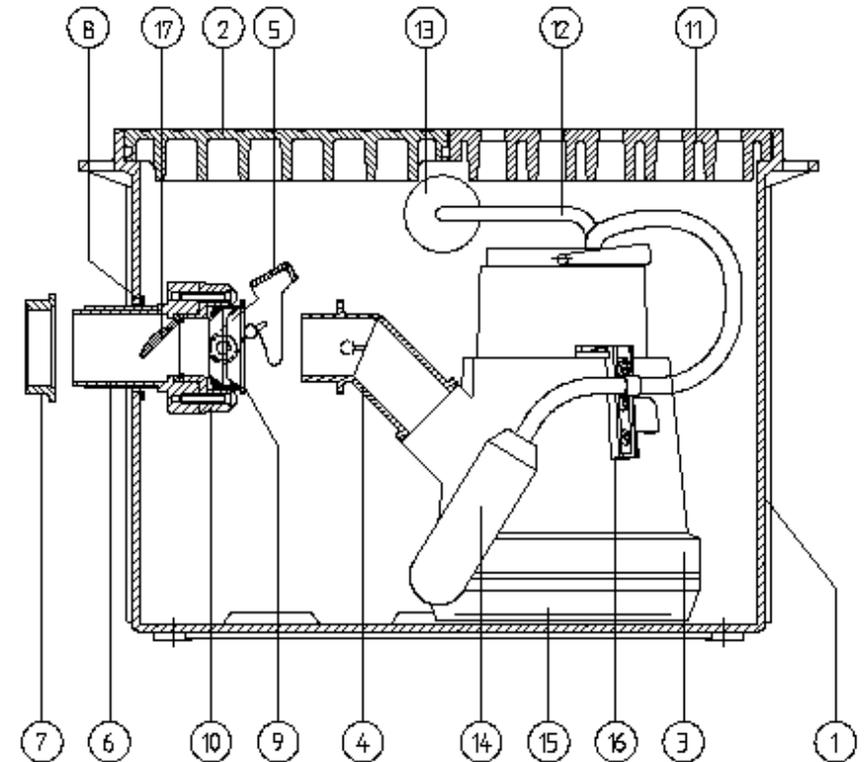
## 3. Montage

9. Coller la conduite de refoulement en PVC d'un DN de 40 (selon DIN 8063) dans le manchon à coller du manchon taraudé (6) et le diriger, au-dessus du niveau de reflux, via une lyre de relevage vers la conduite d'égout la plus proche. (La liaison doit résister aux poussées longitudinales)
10. Encastrer le corps de base dans du béton après avoir raccordé toutes les conduites.

**ATTENTION : intégrer la plaque de protection et la grille avec un film de protection lors de l'encastrement dans le béton !**

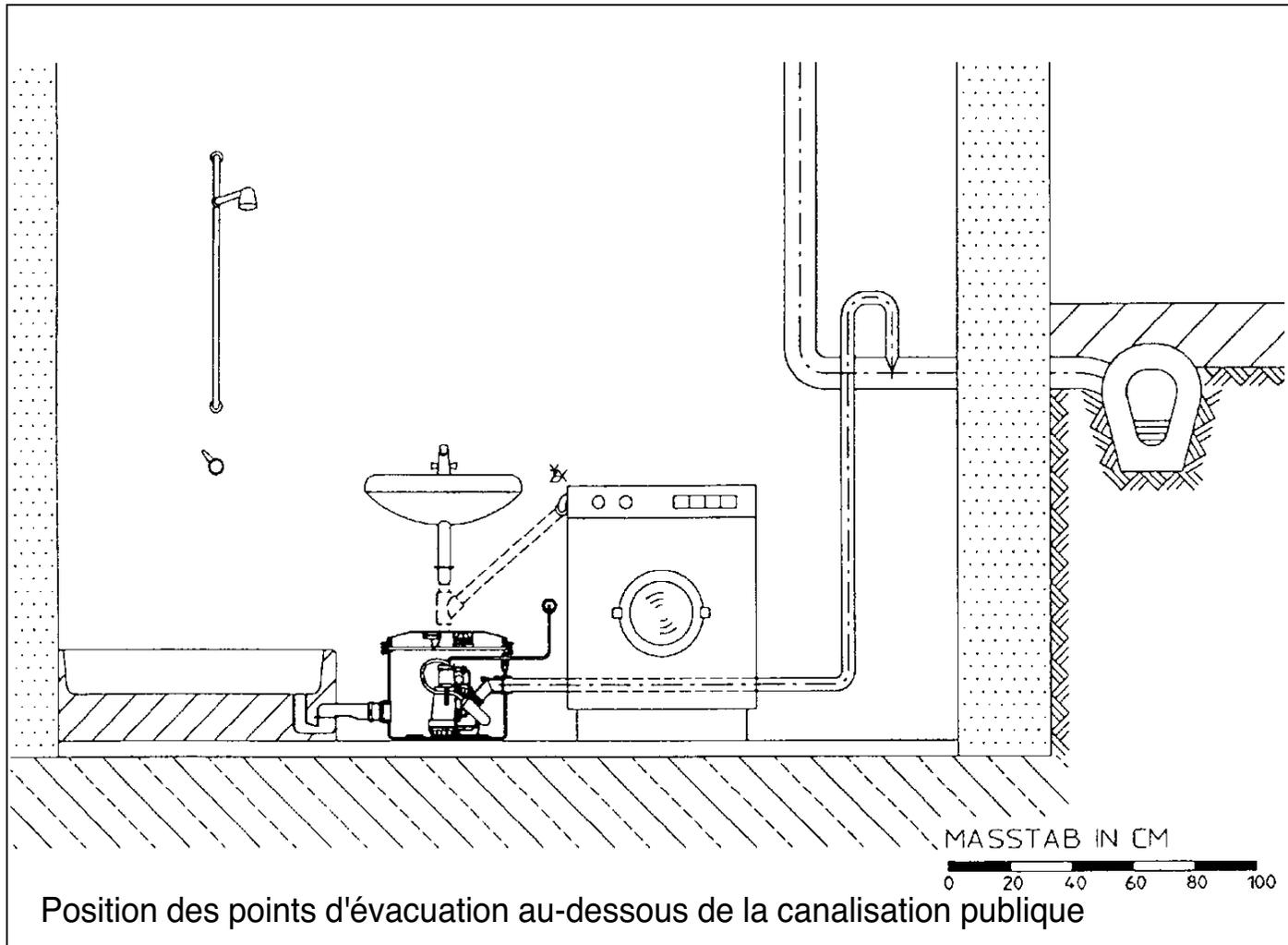
11. Utiliser une rehausse (N° de commande en cas d'installation à encastrer. La rehausse s'adapte sans gradation à la profondeur d'installation par sciage. L'étanchéité entre la base et la section supérieure a lieu sur place.

- 1 Corps de base
- 2 Plaque de protection
- 3 Pompe
- 4 Raccord
- 5 Verrouillage
- 6 Raccordement de la pompe
- 7 Écrou hexagonal
- 8 Joint plat
- 9 Embout en caoutchouc
- 10 Manchon taraudé
- 11 Grille
- 12 Fiche de connexion
- 13 Tubulure d'admission DN 50
- 14 Flotteur
- 15 Cage d'aspiration
- 16 Fixation du flotteur
- 17 Clapet antiretour



# 3. Montage

## 3.2 Pose libre à l'abri du gel / Installation hors sol



**Procéder aux travaux de montage suivants avant de mettre le système en place :**

1. Glisser le joint plat (8) par-dessus le filetage du raccord de pompe (6).
2. Emboîter l'embout en caoutchouc (9) dans le manchon taraudé.
3. Glisser le manchon taraudé complété de l'intérieur à travers l'évidement existant.
4. Visser l'écrou hexagonal (7) sur le raccord de pompe (6).
5. Placer la pompe sur les rainures de guidage dans le fond du corps de base (1). Glisser la pompe dans le guidage vers le raccord de pompe en veillant à introduire le raccord (4) dans l'embout en caoutchouc (9) et à le fixer avec le verrouillage (5).

**ATTENTION : veiller à ce que le câble posé ne gêne pas le fonctionnement du flotteur.**

6. Si nécessaire, monter les entrées latérales d'évacuation des eaux usées. Veiller à ce qu'elles ne gênent pas le fonctionnement du flotteur !

## 3. Montage

7. Coller la conduite de refoulement en PVC d'un DA de 40 (selon DIN 8063) dans le manchon à coller du raccord de pompe (6) et le diriger, au-dessus du niveau de reflux, via une lyre de relevage vers la conduite d'égout la plus proche. (La liaison doit résister aux poussées longitudinales)
8. La ventilation et la purge d'air sont réalisables via le filtre à charbon activé de série. La pose d'une conduite de purge d'air séparée jusqu'au-dessus du toit est possible – dans le respect des prescriptions.

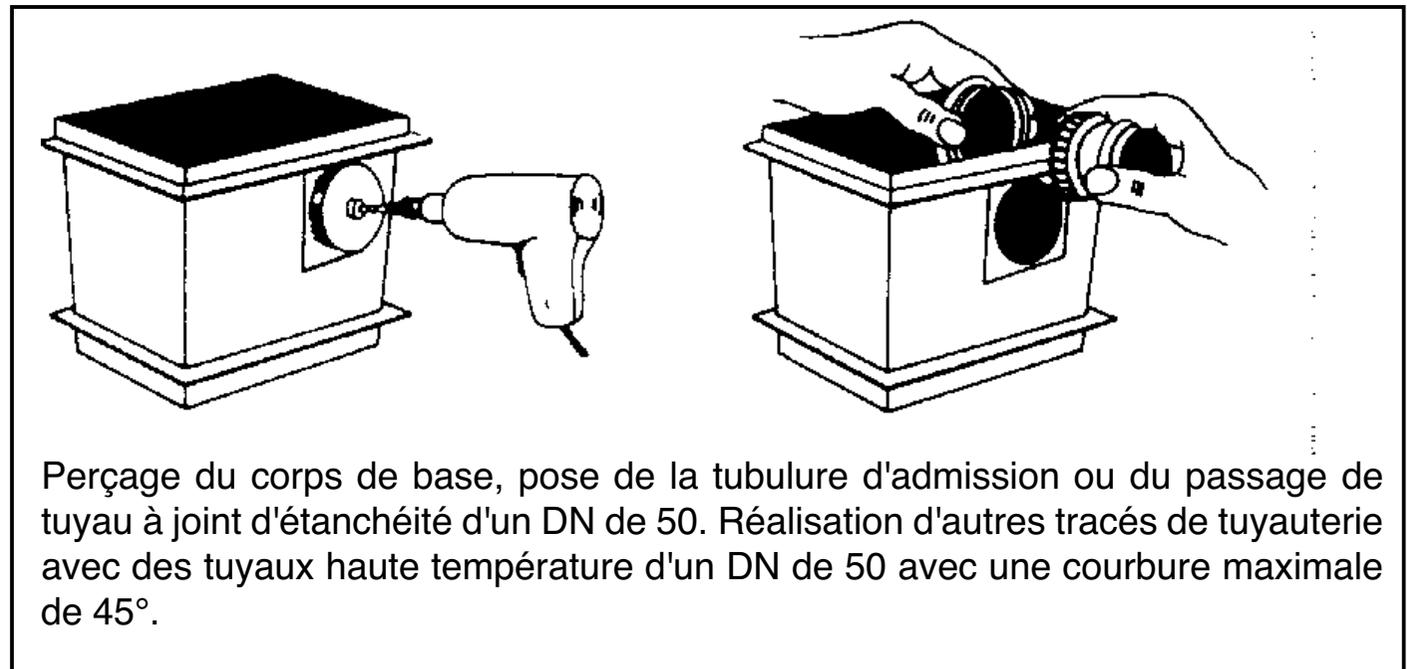
### 3.3 Entrées latérales

#### Montage d'entrées latérales / tubulures d'admission vers le passe-câble d'un DN de 50 (si installation à enterrer) :

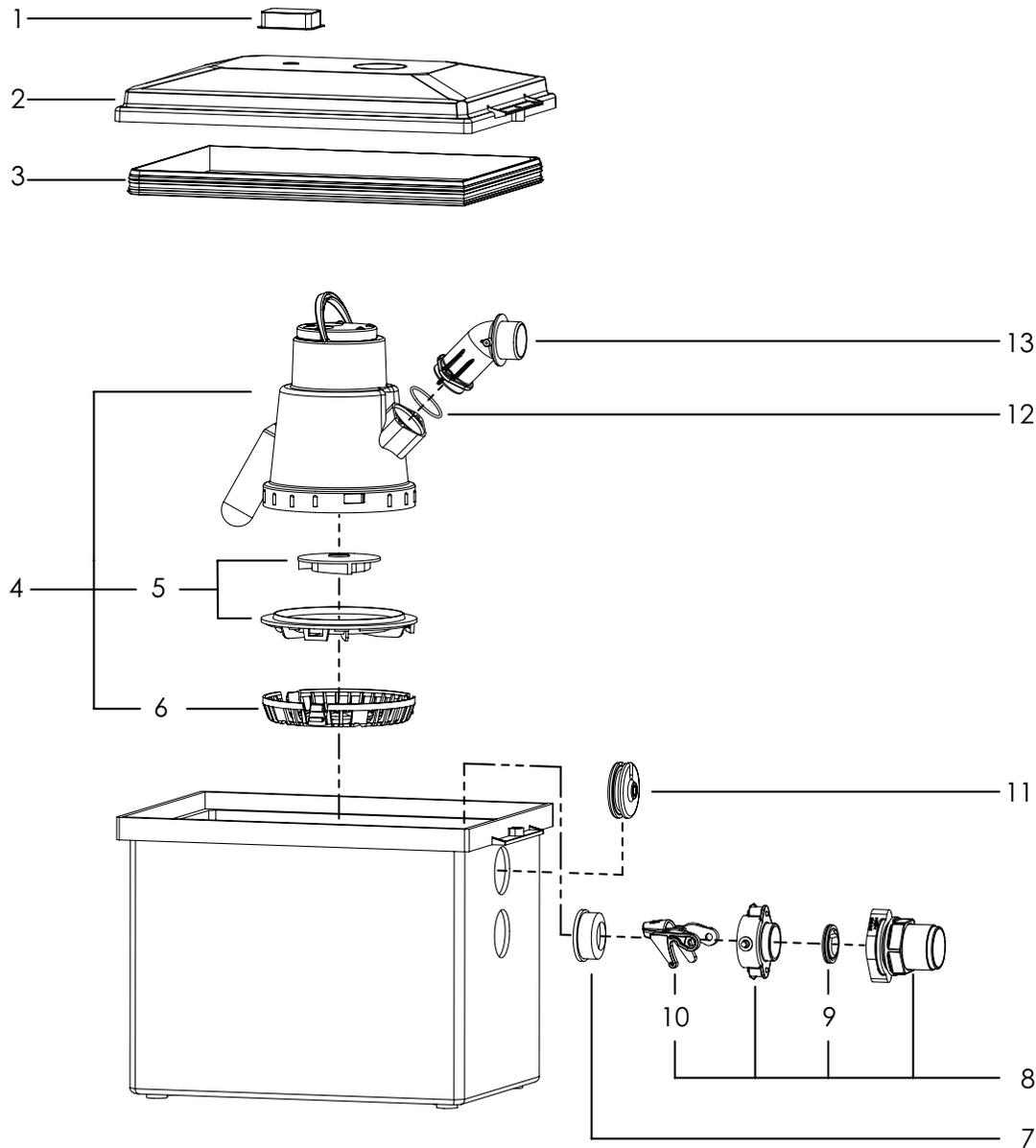
le montage d'entrées latérales au poste de relevage *Minilift* est possible au besoin. Percer l'orifice nécessaire dans ce contexte avec la scie cloche (N° de commande 50100).

Une liaison étanche entre le poste de relevage et le tuyau d'entrée est réalisable via la tubulure d'admission KESSEL (N° de commande 39005) ou le passage de tuyau à joint d'étanchéité (N° de commande Nr. 850114).

**À observer SVP :** Les entrées latérales posées ne doivent pas gêner le fonctionnement du flotteur.



# Pièces de rechange



Pos.	Désignation	Nr. prod.
1	Filtre à charbon actif avec pince	27208
2	Ouverture avec couvercle, vis en plastique et écrou	28036
3	Joint de couverture	680019
4	Pompe de change, 300 W	28836
5	Kit de remplacement de la roue	28039
6	Passoire	680013
7	Mamelon caoutchouc	680020
8	Verrouillage ensemble Pompes	28031
9	Clapet anti-retour	27207
10	Levier de verrouillage	680018
11	Joint de câble	680021
12	O-Ring	680014
13	Bride	680017

## 4. Mise en service

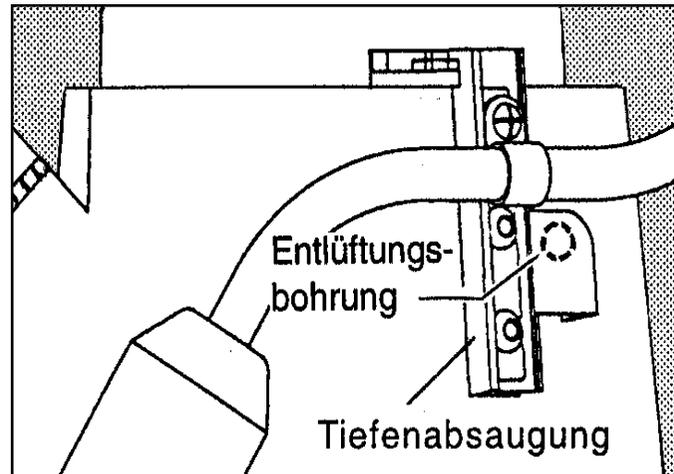
### 4. Mise en service :

le système est prêt au fonctionnement dès que la fiche de connexion a été raccordée au secteur.

Aucune condition d'utilisation particulière n'est à respecter étant donné que le système encastré est piloté par l'interrupteur à flotteur. Il est uniquement requis de veiller à ce que le flotteur puisse toujours bouger sans entraves.

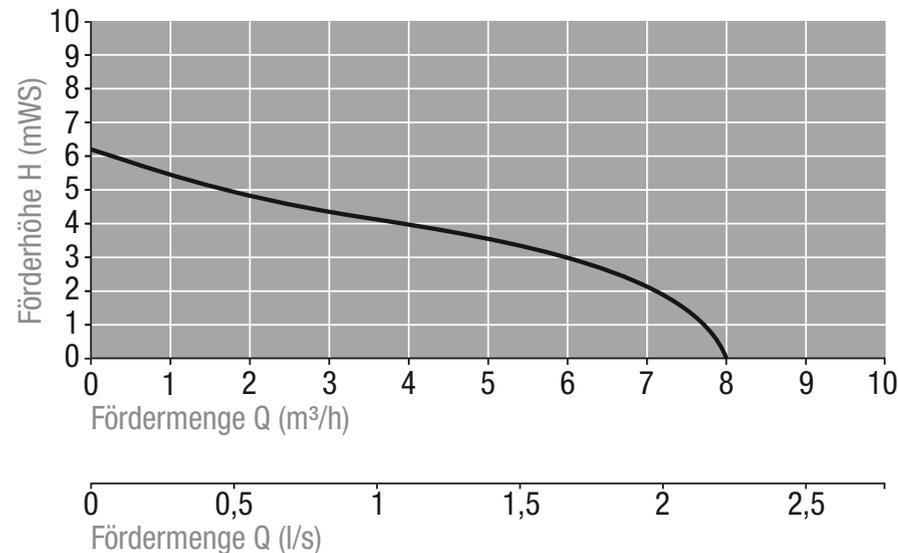
**Fixer le flotteur à l'évacuation du bas (16) à la hauteur souhaitée pour abaisser le niveau de l'eau dans le cas d'une entrée latérale à un niveau plus profond (hauteur minimale entre le niveau d'entrée et le bord inférieur de la cuve de 60 mm) (Fig.).**

**Attention :** respecter la longueur du flotteur de 180 +/- 5 mm en ajustant le flotteur



### 4.1 Caractéristiques du système :

Diagramme de rendement



### Données techniques :

Passage de roue mobile : maximum 10 mm  
Température : service temporaire maximum 75 °C

service permanent maximum 50 °C  
si position la plus basse du flotteur

Puissance absorbée	Tension	Courant nominal
P <sub>1</sub> = 0,3 kW	230V~/50Hz	1,6 A
Régime	Poids	Longueur de câble
2800 tr/min	7,3 kg	5 m

## 4.2. Observation

- Les installations doivent se faire dans le respect des normes et dispositions en vigueur.
- Respecter les prescriptions et règlements applicables sur site.
- La pose des conduites à haute pression doit se faire vers le haut au-dessus du niveau des plus hautes eaux déterminé sur le plan local. Les liaisons des conduites de refoulement doivent résister aux poussées longitudinales.
- Avant de mettre le poste de relevage *Minilift* en circuit, faire vérifier par un spécialiste que l'installation électrique a été réalisée dans le respect des dispositions du réseau de distribution publique (EVU) sur site. (EVU = entreprise d'approvisionnement en électricité)
- Protéger le dispositif de connexion électrique contre l'humidité !

## 5. Inspection / maintenance

### 5.1 Inspection

L'exploitant doit procéder à une inspection visuelle du fonctionnement et de l'étanchéité du système mensuellement selon la norme DIN EN 12056-4.

### 5.2 Maintenance

La maintenance du système doit se faire par un

spécialiste selon la norme DIN EN 12056-4 :

- trimestriellement pour les systèmes installés dans un environnement industriel ou commercial
- annuellement pour les systèmes installés dans des maisons à plusieurs logements
- annuellement pour les systèmes installés dans des maisons unifamiliales
- une inspection quant à l'absence de colmatages de l'orifice d'échappement (voir chapitre 4) et son nettoyage au besoin sont également imposés.

## 6. Garantie

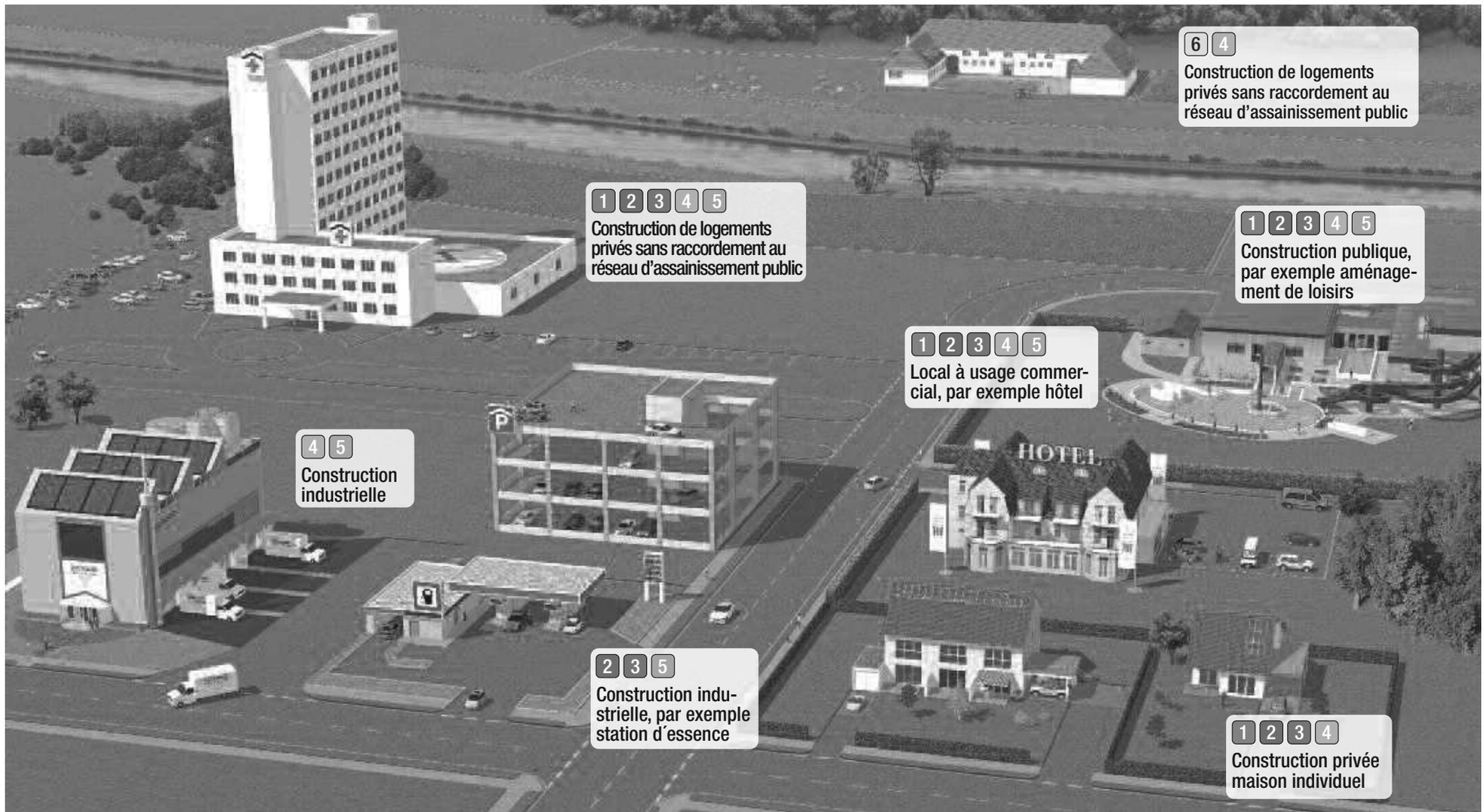
1. Dans l'hypothèse d'une livraison ou d'une prestation défectueuse, KESSEL s'engage, selon le choix du client, à éliminer le défaut via la réparation des défauts ou à livrer un article exempt de défauts. À supposer que la réparation des défauts échoie par deux fois ou qu'elle ne soit pas rentable, l'acheteur / le client est autorisé à résilier le contrat ou à diminuer son paiement en conséquence. La constatation de défauts évidents est à signaler dans l'immédiat. Les défauts non évidents ou cachés devront être signalés par écrit immédiatement après leur identification. KESSEL se porte garante des réparations des défauts et des livraisons postérieures dans les mêmes conditions que

pour l'objet du contrat initial. Le délai de garantie reprend effet pour toutes les nouvelles livraisons, mais il est restreint au volume de la nouvelle livraison. La garantie ne s'applique qu'aux objets nouvellement fabriqués. La garantie s'élève à 24 mois à compter de la livraison à notre revendeur. Les dispositions de l'Article 377 du Code de commerce allemand (HGB) demeurent applicables. En plus des dispositions légales, KESSEL AG accorde une garantie de 20 ans sur les cuves des séparateurs d'effluents légers, séparateurs à graisses, regards, micro-stations d'épuration et citernes collectrices des eaux pluviales. Cette garantie s'applique à l'étanchéité, à l'aptitude à l'emploi et à la sécurité statique. L'application de la garantie pose pour condition que le montage ait été effectué correctement et que le poste ou le système soit utilisé de façon conforme à l'usage prévu dans le respect des instructions de pose et d'utilisation et des normes respectives en vigueur.

2. KESSEL met explicitement en évidence que l'usure n'est pas un défaut au terme de la garantie. Cette disposition s'applique de même aux défauts causés par une maintenance incorrecte.

**Observation :** Seul le fabricant est autorisé à ouvrir les composants scellés ou les vissages / boulonnages. Le recours à la garantie du fabricant est exclu au cas contraire. Version 6/2010

# Leader en solution d'assainissement



1 Protection anti-retour

2 Système de relevage

3 Postes de relevage

4 Siphons de sol

5 Séparateurs

6 Micro-stations d'épuration